CRÉGÎM
CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

crnt
COMMISSION
DES RESSOURCES NATURELLES
ET DU TERRITOIRE
Gaspésie — Îles-de-la-Madeleine

TABLE DE GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE (SUD)

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION TENUE LE 28 AVRIL 2011, DE 9 H À 16 H 30, À L'HÔTEL LE FRANCIS, 210, CHEMIN PARDIAC, NEW RICHMOND

Points à l'ordre du jour

1. Mot de bienvenue et ouverture de la réunion
2. Explication des objectifs de la réunion
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Retour sur la réunion de la CRNT du 22 février et 19 avril 2011
5. Suivi et adoption du compte rendu du 2 février 2011
6. Présentation des relations PRDIRT – PAFI par Yves Briand
7. Proposition d'une grille de gestion des écarts pour la réalisation des travaux de récolte
8. Présentation du document de travail du comité GIRN par Robert Belzile;
9. Élection d'un président
10. Présentation sur les paysages inclus dans le Plan d'Affectation du territoire public (PATP) par Geneviève Plouffe
11. Préoccupations paysagères non traitées aux PATP, RADF, SADF – prise de position par rapport au paysage à considérer dans le PAFI
12. Présentation des commentaires reçus sur le PAFI-O environ 1 an et 5 ans – prise de position de la TGIRT sur les solutions proposées
13. Évaluation de la réunion
14. Sujets de la prochaine réunion
15. Levée de l'assemblée

Présents :		
	BABIN, RENÉ	Coopérative d'aménagement forestier de la Baie-des-Chaleurs
	BELZILE, Robert	Groupe G.D.S.
	CHOUINARD, Michel	Conseil de l'eau Gaspésie Sud
	CORMIER, Ronald	Association des pêcheurs sportifs de la rivière Bonaventure
	COURT, Katherine	Temrex, SEC
	COUSIN, Stéphane	Association coopérative forestière de St-Elzéar
	DUBÉ, Bernard	Association professionnelle des trappeurs indépendants GÎM
	GAUTHIER, Marc	Société Cascapédia inc.
	GAMACHE, Marco	Bois d'œuvre Cedrico
	HAYES, Derek	Secrétariat Mi'Gmawei Mawiomi
	HUARD, Marc	Félix Huard inc.
	POITRAS, Alain	Fédération des chasseurs et pêcheurs GÎM
	POULIN, Pierre	Club des ornithologues GÎM
	ROMAGNÉ, Thomas	MRC de Bonaventure
	DELORME, Marc-André	MRNF
	DESMEULES, Pierre	MRNF
	GAGNON, Luc	MRNF
	PLOUFFE, Geneviève	MRNF
	VILLENEUVE, Daniel	MRNF
	BRIAND, Yves	CRÉGÎM
	LEBLANC, Mathieu	CRÉGÎM
	MALKA, Valérie	CRÉBSL
Absents :		
	AUDET, Michel	Forêt habitée LePré
	BANVILLE, Olivier	MRC de Matane
	BERNIER, Mario	Uniboard Canada inc.
	BÉLAIR, Gaétan	MRC de Bonaventure
	BERNATCHEZ, Gaétan	MRC d'Avignon
	BOURDAGES, David	Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec
	DESJARDINS, Pierre-Luc	Gaston Cellard inc. / Groupement forestier coopératif de la Baie-des-Chaleurs
	DUCHESNE, Caroline	Conseil régional de l'environnement GÎM
	DUGAS, Laurent	Société de restauration et de gestion de la rivière Nouvelle
	GAGNÉ, Joëlle	ZEC Petite-Cascapédia / Association des pêcheurs sportifs des rivières Cascapédia inc.
	GONZALEZ, Gérard	Pourvoirie des Lacs Robidoux
	LAJOIE, Cyrille	Regroupement des locataires des terres publiques du Québec (R.L.T.P)
	LÉGARÉ, YOLAND	Coopérative forestière de Matapédia
	LEMERLE, Jean-François	Conseil de bande des Micmacs de Gesgapegiag
	IMBEAULT, Jasmin	Jasmin & Régis Imbeault inc.
	MALENFANT, Martin	Érablière Escuminac inc.
	MALENFANT, Serge	MRC de Matapédia
	OUELLET, Gilles	Fédération québécoise pour le Saumon Atlantique
	PITRE, Benoit	Coopérative forestière New Richmond
	PITRE, Joseph	Tembec Matane inc.
	POIRIER, Frédéric	Les reboiseurs de la Péninsule inc.
	POIRIER, Rosario	Rosario Poirier inc.
	ROBICHAUD, Paul	Groupement agroforestier de la Ristigouche
	Non identifié	Listuguj Mi'gmaq government

Points	**Sujets et éléments de suivi**	
1	Mot de bienvenue et ouverture de la réunion	La réunion débute à 9 h 10. René Babin souhaite la bienvenue à tous et mentionne qu'en l'absence de Jean-François Hudon, il animera la réunion avec Mathieu LeBlanc. Il propose de faire un tour de table puisque quelques nouveaux participants sont présents à la réunion. Les participants se présentent à tour de rôle.
2	Mise en contexte et explication des objectifs de la réunion	Réné Babin joint ce point avec le point 3.
3	Lecture et adoption de l'ordre du jour	Réné Babin fait la lecture de l'ordre du jour. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.
4	Retour sur la réunion de la CRNT du 22 février et 19 avril 2011	Mathieu LeBlanc fait un retour sur les réunions de la CRNT du 22 février 2011 et 19 avril 2011. Concernant le retour sur la CRNT du 22 février, Mathieu LeBlanc a envoyé les fiches techniques par courriel en mentionnant aux membres d'en prendre connaissance et que seulement s'il y a des questions par rapport à ces fiches, nous aborderons ce point à la TGIRT. Il n'y a pas de question sur à ce sujet. Concernant le comité technique sur le réseau de chemins multiusages, il mentionne que la CRNT a produit un document qui répond aux questions soulevées par la TGIRT Pointe concernant les rôles et mandats de ce comité. Le document « comité technique – concernant l'accès au territoire à partir d'un réseau de chemins multiusages en forêt publique » (rendu disponibles aux membres des TGIRT) permet d'établir la portée de l'exercice, le mandat du comité technique, le plan de travail et les échéanciers. Mathieu LeBlanc mentionne que l'équipe de travail n'est pas encore formée et qu'elle le sera d'ici la fin mai. Mathieu résume le contenu du document en faisant la lecture des principaux paragraphes résumant le mandat et les volets d'analyse du comité. Concernant une demande de la TGIRT de la Pointe adressée à la CRNT par rapport à l'acquisition par le MRNF d'un outil permettant une gestion paysagère accrue, le MRNF à confirmer lors de la CRNT du 19 avril 2011 que l'outil est maintenant acquis et sera rendu disponible pour les travaux des TGIRT.
5	Suivi et adoption du compte rendu du 2 février 2011	Mathieu LeBlanc mentionne que tel qu'il a été mentionné dans le courriel de convocation à la réunion, nous traiterons les demandes seulement s'il y des questions ou des commentaires sur le compte rendu. Il n'y a pas de questions sur le compte rendu du 2 février. Il est adopté tel que proposé.
6	Présentation des relations PRDIRT – PAFI par Yves Briand;	Yves Briand, à l'aide d'une présentation PowerPoint, présente le document « Relations PRDIRT-PAFI ». Le document est rendu disponible pour les membres.

7	Proposition d'une grille de gestion des écarts pour la réalisation des travaux de récolte À faire, MRNF, pas fait, août 2011	Pierre Desmeules et Luc Gagnon présentent la grille de gestion des écarts pour la réalisation des travaux sylvicoles que le MRNF propose aux TGIRT. Luc Gagnon ajoute que la grille a été présentée à chacune des TGIRT. Après la consultation des TGIRT une version finale sera représentée aux TGIRT pour adoption. **À préciser :** les consultations des TGIRT se feront par courriel envoyé aux membres à moins qu'une réunion soit prévue au moment où une consultation est nécessaire. **À préciser :** lors des consultations de la TGIRT, cette dernière peut recommander la tenue d'une réunion ou d'une consultation publique si elle le juge nécessaire. **À préciser :** les commentaires des intervenants ainsi que les ententes qui seront prises doivent être envoyés à tous les membres des TGIRT. Pierre Desmeules informe la TGIRT qu'il produira un document d'accompagnement qui définit les divers éléments présentés dans la grille de gestion des écarts. **Item : ajout récolte** Il est demandé d'ajouter que les ententes d'harmonisation doivent être maintenues pour toutes modifications apportées à la planification. C'est adopté. Pour des superficies ajoutées de 5 à 10 ha : un courriel doit être envoyé aux intervenants concernés suivant : les territoires fauniques structurés et les territoires couverts par une zone de paysage. Pour les superficies de moins de 5 ha, aucune consultation n'est requise. **Item : ajout sans récolte** Il est demandé de préciser « EPC et travaux de nettoiement ». C'est adopté. Il est proposé de modifier le 10 ha pour 25 ha. C'est adopté. **Item : ajout de chemin et infrastructures** Ajout d'une gravière dans le cadre des PAFI : un courriel doit être envoyé aux intervenants concernés suivant : les territoires fauniques structurés et les territoires couverts par une zone de paysage. Ajout d'un nouveau pont : consultation des TGIRT <u>À ajouter :</u> Remplacement d'un pont : aucune consultation <u>À préciser</u> : définir qu'est-ce qu'un pont dans ce cas-ci. Ajout d'un camp : aucune consultation

8	Présentation du document de travail du comité GIRN par Robert Belzile	Robert Belzile, à l'aide d'une présentation PowerPoint, le document de travail comité GIRN. Le document est rendu disponible aux membres.
9	Élection d'un président	Les membres reconduisent à l'unanimité le mandat de René Babin à la présidence et celui de Katherine Court à la vice-présidence. René Babin et Katherine Court acceptent.
10	Présentation sur les paysages inclus dans le Plan d'affectation du territoire public (PATP) par Geneviève Plouffe	13 h 30 : retour du diner Geneviève Plouffe, à l'aide d'une présentation PowerPoint, fait une mise en contexte sur le Plan d'affectation du territoire public et elle présente les paysages de l'UA 111-61 inclus dans le PATP.
11	Préoccupations paysagères non traitées au PATP, RADF, SADF – Prise de position par rapport au paysage à considérer dans le PAFI Fait, MRNF Fait, FGRSQ	Luc Gagnon présente les préoccupations paysagères non traitées aux PATP, RADF, SADF. Il fait une mise en contexte et explique comment on a fait pour arriver à cette liste de paysages (liste disponible sur place). Il mentionne que ces préoccupations sont au niveau au PAFI-T et doivent être entérinées par la TGIRT afin de bénéficier de mesures de protection particulières. Elle pourrait faire l'objet d'entente d'harmonisation à long terme et/ou faire l'objet d'une analyse par le comité sur la gestion des paysages qui sera mis sur pied en juin par la CRNT. Stéphane Cousin mentionne qu'il y a une partie de rivière non exploitée par un gestionnaire sur la branche de l'est de la rivière Cascapédia qui bénéficie d'une protection paysagère. Il demande s'il serait possible d'enlever cette zone de protection. Ronald Cormier mentionne que le MRNF a en main l'entente que les gestionnaires ont avec le MRNF qui précise les zones exploitées sur la rivière, ainsi, M. Cousin devra régler cette situation avec le MRNF. Luc Gagnon prend note et règlera la situation directement avec M.Cousin. Luc Gagnon mentionne que le Lac Berry ne bénéficie actuellement d'aucune protection paysagère particulière. Par contre, il y aura une analyse paysagère de fait sur ce lac ainsi qu'une évaluation du potentiel de développement autour de ce lac. **Nouvelles demandes TGIRT** No 1 : Pour que la TGIRT puisse entériner la demande, il est demandé que le demandeur (FGRSQ) fournisse : 1. les shapefiles ou des cartes papier montrant les sites ou les secteurs pour lesquels vous demandez des mesures de protection paysagères particulières; 3. les modalités d'intervention proposées; 4. les superficies affectées par la demande; Ronald Cormier mentionne que REXFORÊT a fait des travaux de géoréférencement des principaux sentiers et infrastructures des gestionnaires des rivières à saumon en Gaspésie. Ces points devraient être rendus

		disponibles au MRNF puisque les travaux ont été commandés par ces derniers. C'est accepté. No 2 : Alain Poitras retire la préoccupation de la FÉDECPGÎM du fait que, selon lui, le comité GIRN et le futur RADF sont suffisants pour la protection des paysages mentionnés dans la demande. No 3 : idem à no 1, la FQSA doit préciser sa demande. C'est accepté.
12	Présentation des commentaires reçus sur le PAFI-O environ un an et cinq ans – prise de position de la TGIRT sur les solutions proposées	Marc-André Delorme remercie d'abord les participants pour avoir émis des commentaires sur les PAFI-O. Il présente la fiche d'analyse proposée par le MRNF. Il mentionne que des solutions ont été proposées par le MRNF afin de répondre aux commentaires reçus. Cependant, ces solutions sont modifiables et les intervenants sont libres de proposer d'autres solutions que celles proposées par le MRNF. 1. Il est convenu que le secteur de coupe visé par le commentaire doit faire l'objet d'une entente d'harmonisation entre les parties concernées avant que des interventions forestières soit effectués. L'entente devait être prise à l'automne 2012. 2. Idem à 1. 3. Idem à 1. 4. Il faudra ajouter une ligne comme quoi le bloc ne sera pas nécessairement attribué à Gaston Cellard inc. Accepté. 5. C'est adopté 6. Il faudra ajouter « Hors de la portée des PAFI ». C'est accepté. 7. Solution no 1 est adoptée. Il faudra enlever la notion de rentabilité cependant. 8. Accepté 9. FQSA 10. FQSA 11. Les membres souhaitent avoir une présentation sur l'état de situation du caribou, son habitat, ses besoins écologiques ainsi que des propositions d'aménagement forestier qui serait optimal pour cette espèce. Aucune solution ne fait consensus, il faudra y revenir à la prochaine réunion.
13	Évaluation de la réunion	Mathieu LeBlanc invite les membres à remplir un formulaire d'évaluation de la réunion.
14	Sujets de la prochaine réunion	Pierre Desmeules indique que la prochaine réunion portera entre autres sur les AIPL, sur les commentaires reçus de la consultation publique ainsi que la suite des commentaires reçus par les membres des TGIRT.
15	Fin de l'assemblée	René Babin et Mathieu LeBlanc remercient les participants.

Préparé par :
Mathieu LeBlanc
2011-05-09